

Mâcon, le 8 septembre 2023

L'A-DASEN en charge du 1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par :  
Janique Frayer-Miettaux

Tél : 03 85 22 55 05  
Mél : ien.macon-adj@ac-dijon.fr

DSDEN de Saône-et-Loire  
Cité administrative  
24 Bd Henri Dunant - BP 72512  
71025 MÂCON CEDEX

## Note de rentrée 2023-2024

Depuis quelques jours déjà, les salles de classes se sont animées et vous avez accueilli vos élèves pour une nouvelle année d'effervescence culturelle, de découvertes et de partage. Je souhaite la bienvenue aux enseignants et AESH qui s'élancent pour la première fois dans cette aventure professionnelle, parfois difficile mais toujours enthousiasmante. Je salue votre engagement à toutes et tous.

Le ministre de l'éducation nationale a défini pour la rentrée 3 priorités :

- Elever le niveau des élèves
- Bâtir une école des droits et des devoirs
- Construire une école qui donne confiance et qui émancipe.

De nombreuses mesures ont déjà été mises en place pour répondre à la première priorité : dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire, limitation des effectifs dans ces mêmes classes pour les autres écoles, plan mathématiques et plan français. Les dernières études internationales indiquent qu'en CM1, les élèves français sont les seuls d'Europe à progresser entre 2016 et 2021. Aussi, ces dispositions seront maintenues et une évaluation nouvelle en CM1 permettra de cibler nos actions sur la poursuite de la scolarité en cycle 3 et au delà.

L'école des droits et des devoirs que nous bâtissons ensemble s'adresse aux élèves, aux parents et aux professeurs. Elle passe par la reconnaissance de la profession avec la revalorisation des salaires, l'introduction de mesures nouvelles pour renforcer l'autorité du professeur, un cadre plus strict pour préserver la laïcité au sein de notre Ecole.

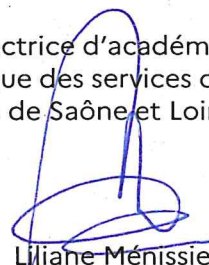
Par ailleurs, l'Ecole doit donner confiance et émanciper par l'ouverture au monde. A cet effet, des projets innovants dans le cadre de « Notre école, Faisons là ensemble » peuvent être élaborés par chaque école. Ils laissent la place à l'initiative, l'innovation et l'expression des besoins particuliers. La confiance en l'école est un pré-requis pour la réussite de chaque élève. Ainsi, il nous appartient d'offrir un cadre sécurisant. Le dispositif PHARe sera déployé sur l'ensemble du territoire, avec un plan progressif de formation pour tous.

Enfin, l'année 2024 consacrera la célèbre maxime « Mens sana in corpore sano » avec la généralisation des APQ, le travail sur le savoir rouler à vélo, le savoir nager et la focale centrée sur l'EPS et « l'apprentissage du corps et du respect qui lui est dû ».

L'année scolaire qui se profile sera à nouveau riche d'enjeux ambitieux. L'ensemble des cadres, de leurs équipes et des services se tient avec moi à vos côtés pour réussir notre mission d'Education.

Je sais pouvoir compter sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

L'inspectrice d'académie  
directrice académique des services de  
l'éducation nationale de Saône et Loire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned over the printed name.

Liliane Ménissier